

En 2016, 40 % des habitants de France métropolitaine ont un niveau de vie inférieur à 1 530 euros mensuels. Ces personnes aux revenus modestes sont plus jeunes et vivent davantage dans une famille monoparentale ou nombreuse (au moins trois enfants) que le reste de la population. Elles sont moins souvent en emploi ou à la retraite que le reste de la population et davantage au chômage ou inactives non retraitées. Enfin, elles sont plus nombreuses à être en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

En France métropolitaine, 40 % des personnes ont, en 2016, un niveau de vie inférieur à 18 356 euros annuels, soit 1 530 euros par mois, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux de l'Insee. Elles vivent dans des ménages que l'on qualifiera dans ce *Panorama* de « modestes » (*encadré 1*). Un peu plus d'un tiers d'entre elles, soit 8,8 millions de personnes, sont pauvres monétairement, au sens statistique du terme : leur niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian¹, soit 1 026 euros par mois en 2016. Les autres personnes aux revenus modestes, soit 16,3 millions de personnes, sont désignées dans cet ouvrage comme « modestes non pauvres » : leur niveau de vie se situe entre le seuil de pauvreté (1 026 euros par mois) et le quatrième décile de niveau de vie (1 530 euros par mois).

La moitié des personnes pauvres sont âgées de moins de 30 ans

Les femmes sont légèrement surreprésentées parmi les personnes modestes et pauvres. En 2016, 53 % des personnes modestes et 53 % des personnes pauvres sont des femmes, alors qu'elles représentent 51 % du reste de la population. Ainsi, le taux de pauvreté des femmes en 2016 (14,4 %) est légèrement plus élevé que celui des hommes (13,6 %).

Les personnes modestes sont en moyenne plus jeunes que le reste de la population. En 2016, 43 % des personnes modestes ont moins de 30 ans

contre 30 % pour le reste de la population, 30 % ont moins de 20 ans contre 20 % pour le reste de la population. Les personnes pauvres sont encore plus jeunes que les personnes modestes non pauvres : une personne pauvre sur deux a moins de 30 ans, contre 39 % des personnes modestes non pauvres (*tableau 1*). À l'extrême opposé, les personnes de 60 ans ou plus sont moins représentées parmi les personnes modestes (21 %) que parmi le reste de la population (28 %). Cette sous-représentation s'accroît avec la pauvreté : ainsi, 14 % des personnes pauvres sont âgées de 60 ans ou plus contre 25 % des personnes modestes non pauvres. Ainsi, le taux de pauvreté des jeunes de moins de 20 ans est plus de deux fois plus élevé que celui des personnes de 60 ans ou plus (*tableau 2*).

Les personnes modestes vivent plus souvent seules ou bien dans des familles monoparentales ou nombreuses

La configuration familiale est également un facteur influençant la pauvreté. Plus d'un tiers des personnes modestes (35 %) vivent dans une famille monoparentale ou dans une famille nombreuse (au moins trois enfants), contre 14 % pour le reste de la population (*tableau 1*). Les personnes seules sont également surreprésentées parmi les personnes modestes mais de manière moins importante : 19 % des personnes modestes sont seules, contre 14 % parmi le reste de la population. À l'inverse, les

1. Le niveau de vie médian est de 1 710 euros par mois en 2016 en France métropolitaine.

couples sans enfant sont deux fois plus représentés parmi les personnes non modestes (30 %) que parmi les personnes modestes (14 %). Il en est approximativement de même pour les couples avec un enfant. La pauvreté est aussi très présente dans les familles monoparentales et nombreuses ; elle augmente avec le nombre d'enfants (tableau 2).

Plus d'un tiers de chômeurs ou de majeurs inactifs non retraités parmi les personnes pauvres

Les chômeurs et les inactifs non retraités âgés de 18 ans ou plus sont plus présents parmi les personnes modestes (23 %) que parmi le reste de la population (8 %). Leur part atteint même 34 % parmi les personnes pauvres, pour 17 % parmi les personnes modestes non pauvres. Les personnes au chômage, au sens du Bureau international du travail (BIT), sont très souvent dans une situation de pauvreté : 71 % d'entre elles sont des personnes modestes et 38 % des personnes pauvres. Les proportions sont un peu moindres pour les inactifs non retraités âgés de 18 ans ou plus (respectivement 63 % et 31 %).

À l'inverse, les retraités et surtout les personnes en emploi sont moins présents parmi les personnes modestes (respectivement 19 % et 30 %) que dans le reste de la population (25 % et 48 %). Leurs parts chutent même à 12 % et 22 % parmi les personnes pauvres.

Les personnes de 15 ans ou plus en situation de handicap ou de perte d'autonomie² sont également surreprésentées parmi les personnes modestes (9 % contre 5 % pour le reste de la population). Plus de la moitié d'entre elles (54 %) sont des personnes modestes.

Enfin, les disparités selon le type de territoire sont moins marquées que selon l'âge ou le type de ménage. On distingue cependant un écart dans les communes appartenant à la couronne d'un grand pôle urbain : 16 % des personnes modestes (et 12 % des personnes pauvres) vivent dans ce type de communes contre 23 % du reste de la population. En conséquence, seulement 8 % des habitants de ces communes sont pauvres. Ce sont dans les communes appartenant à un pôle urbain (quelle que soit sa taille) que le taux de pauvreté est le plus élevé : il s'établit à 16 % dans les communes de grand pôle urbain et 18 % dans celles de petit ou moyen pôle urbain. ■

Encadré 1 Personnes pauvres et personnes modestes : définitions

L'indicateur le plus couramment utilisé pour le suivi de la pauvreté est le taux de pauvreté monétaire relatif. Défini par l'Insee, il mesure la part des personnes vivant dans un ménage dont le niveau de vie se situe sous le seuil de pauvreté, fixé à 60 % du niveau de vie médian. Cet ouvrage cherche cependant à élargir le champ de l'analyse et s'intéresse aussi à ceux qui, pauvres ou non au sens statistique de ce terme, ont un niveau de vie que l'on peut qualifier de « modeste ». Il n'existe pas de définition unique de ces personnes ; par convention, il s'agit ici de celles dont les revenus se situent sous le quatrième décile de niveau de vie, c'est-à-dire les 40 % des personnes dont le niveau de vie est le plus faible. Parmi ceux qui ont un niveau de vie modeste, certains sont pauvres, les autres sont appelés « modestes non pauvres ». Dans l'édition 2017 de *France, portrait social*, l'Insee définit les personnes modestes comme celles ayant un niveau de vie compris entre 60 % et 90 % de la médiane. Cette caractérisation de l'Insee coïncide presque avec celle des personnes modestes non pauvres utilisée dans cet ouvrage : la borne supérieure est de 1 539 euros par mois en 2016 dans la définition de l'Insee, contre 1 530 euros dans celle retenue ici.

Ces bornes supérieures s'avèrent proches des budgets de référence pour une personne seule active, tels qu'évalués par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes) dans son rapport de 2015. Ce budget est estimé à 1 424 euros par mois pour un locataire du parc social et 1 571 euros pour un locataire du parc privé.

2. Une personne est dite « en situation de handicap ou de perte d'autonomie » si elle déclare « être fortement limitée, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ».

Tableau 1 Répartition des personnes suivant leur niveau de vie et selon diverses caractéristiques, en 2016

En %

		Répartition par catégorie					
		Ensemble des personnes	Personnes modestes (niveau de vie < 4 ^e décile ¹)	dont personnes pauvres	dont personnes modestes non pauvres	Personnes avec un niveau de vie ≥ 4 ^e décile ¹	
Ensemble (en nombre)		62 688 653	25 075 071	8 782 509	16 292 562	37 613 581	
Sexe	Femme	51,6	53,1	53,0	53,2	50,5	
	Homme	48,4	46,9	47,0	46,8	49,5	
Type de ménage	Personne seule	16,1	19,3	18,4	19,8	14,0	
	Famille mono-parentale	avec 1 enfant	4,8	7,3	8,2	6,9	3,0
		dont l'enfant est mineur	2,5	4,6	5,4	4,1	1,1
		avec 2 enfants ou plus	5,5	10,5	15,6	7,7	2,1
		dont au moins 1 enfant est mineur	4,7	9,5	14,4	6,8	1,5
	Couple	sans enfant	23,8	14,5	10,6	16,6	30,0
		avec 1 enfant	13,6	9,6	7,9	10,5	16,3
		dont l'enfant est mineur	8,9	6,7	5,8	7,1	10,5
		avec 2 enfants	20,4	16,8	13,1	18,7	22,8
		dont au moins 1 enfant est mineur	18,1	15,1	11,8	16,9	20,1
avec 3 enfants		8,8	11,2	11,4	11,0	7,2	
Ménage complexe	avec 4 enfants ou plus	3,4	6,3	9,3	4,7	1,5	
	sans enfant	1,9	2,1	2,7	1,8	1,8	
	avec enfant(s)	1,7	2,4	2,8	2,2	1,2	
Tranche d'âge	Moins de 20 ans	24,4	30,2	35,0	27,7	20,5	
	20 à 29 ans	11,0	12,8	15,0	11,6	9,9	
	30 à 39 ans	12,6	12,2	11,8	12,5	12,8	
	40 à 49 ans	13,5	12,7	13,0	12,6	14,0	
	50 à 59 ans	13,4	11,1	11,7	10,8	14,9	
	60 ans ou plus	25,1	20,9	13,6	24,9	27,9	
Statut d'activité	Actifs de 18 ans ou plus	45,4	37,8	35,0	39,4	50,4	
	Actifs occupés	40,8	29,8	22,5	33,8	48,2	
	dont salariés	35,9	25,4	16,4	30,3	42,9	
	dont non-salariés	4,9	4,4	6,1	3,5	5,2	
	Chômeurs	4,5	8,0	12,4	5,6	2,2	
	Inactifs de 18 ans ou plus	32,4	34,8	33,6	35,4	30,8	
	Retraités	22,7	19,5	11,9	23,5	24,8	
	Autres inactifs	9,7	15,3	21,6	11,9	6,0	
	Personnes de moins de 18 ans	22,2	27,3	31,4	25,1	18,8	
<i>Seniors sans emploi ni retraite (NER)</i>	2,3	3,6	5,2	2,8	1,4		
Situation face au handicap	Personnes de 15 ans ou plus qui ne sont pas en situation de handicap ou de perte d'autonomie	74,4	67,9	65,3	69,3	78,7	
	Personnes de 15 ans ou plus en situation de handicap ou de perte d'autonomie	6,8	9,3	8,9	9,5	5,3	
	dont celles qui ont moins de 60 ans	3,0	4,6	5,6	4,1	1,9	
	dont celles qui ont 60 ans ou plus	3,9	4,7	3,3	5,4	3,3	
	Personnes de moins de 15 ans	18,7	22,8	25,8	21,2	16,1	
Ensemble	100	100	100	100	100		

1. Le 4^e décile de niveau de vie est le seuil en dessous duquel se situent 40 % des personnes.

Note > Les enfants sont définis comme les enfants célibataires dans le ménage, sans limite d'âge. Une personne est dite en situation de handicap ou de perte d'autonomie si elle déclare « être fortement limitée, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ». Les seniors sans emploi ni retraite sont définis comme les personnes âgées de 53 à 69 ans n'ayant déclaré au cours de l'année 2016 ni revenu d'activité ni pension de retraite, en propre ou de réversion.

Lecture > En 2016, les personnes seules représentent 16,1 % des personnes vivant en France métropolitaine. Elles représentent 19,3 % des personnes modestes et 18,4 % des personnes pauvres.

Champ > France métropolitaine, personnes appartenant à un ménage vivant dans un logement ordinaire dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources > Insee-DGFiP-CNAF-CNAV-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2016.

Tableau 2 Part des personnes modestes et taux de pauvreté selon les caractéristiques des personnes, en 2016

			En %	
			Part des personnes modestes (niveau de vie < 4 ^e décile ¹)	Taux de pauvreté
Ensemble			40,0	14,0
Sexe	Femme		41,2	14,4
	Homme		38,7	13,6
Type de ménage	Personne seule		47,9	15,9
	Famille monoparentale	avec 1 enfant	61,6	24,1
		dont l'enfant est mineur	73,6	30,8
		avec 2 enfants ou plus	76,5	39,9
		dont au moins 1 enfant est mineur	80,3	42,7
	Couple	sans enfant	24,3	6,2
		avec 1 enfant	28,2	8,1
		dont l'enfant est mineur	29,8	9,1
		avec 2 enfants	32,9	9,0
		dont au moins 1 enfant est mineur	33,4	9,1
avec 3 enfants		50,9	18,2	
Ménage complexe	avec 4 enfants ou plus	74,0	38,0	
	sans enfant	43,5	19,4	
Tranche d'âge	avec enfant(s)		57,5	23,7
	Moins de 20 ans		49,6	20,1
	20 à 29 ans		46,3	19,0
	30 à 39 ans		38,9	13,1
	40 à 49 ans		37,8	13,5
	50 à 59 ans		33,1	12,2
60 ans ou plus		33,3	7,6	
Statut d'activité	Actifs de 18 ans ou plus		33,4	10,8
	Actifs occupés		29,2	7,7
	dont salariés		28,3	6,4
	dont non-salariés		36,0	17,5
	Chômeurs		70,6	38,3
	Inactifs de 18 ans ou plus		42,9	14,5
	Retraités		34,4	7,4
	Autres inactifs		62,8	31,1
	<i>Seniors sans emploi ni retraite (NER)</i>		<i>62,6</i>	<i>31,1</i>
Situation face au handicap	Personnes de 15 ans ou plus qui ne sont pas en situation de handicap ou de perte d'autonomie		36,0	12,0
	Personnes de 15 ans ou plus en situation de handicap ou de perte d'autonomie		53,6	17,8
	dont celles qui ont moins de 60 ans		61,2	25,8
	dont celles qui ont 60 ans ou plus		47,7	11,6

1. Le 4^e décile de niveau de vie est le seuil en dessous duquel se situent 40 % des personnes.

Note > Les enfants sont définis comme les enfants célibataires dans le ménage, sans limite d'âge. Une personne est dite en situation de handicap ou de perte d'autonomie si elle déclare «être fortement limitée, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement». Les seniors sans emploi ni retraite sont définis comme les personnes âgées de 53 à 69 ans n'ayant déclaré au cours de l'année 2016 ni revenu d'activité ni pension de retraite, en propre ou de réversion.

Lecture > En 2016, 49,6 % des personnes de moins de 20 ans sont des personnes modestes et 20,1 % sont des personnes pauvres.

Champ > France métropolitaine, personnes appartenant à un ménage vivant dans un logement ordinaire dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources > Insee-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2016.

Pour en savoir plus

- > Données complémentaires sur le site de la DREES, édition 2019 de *Minima sociaux et prestations sociales*, rubrique Données, fiche 01.
- > **Argouarc'h, J., Picard, S.** (2018, septembre). Les niveaux de vie en 2016. Insee, *Insee Première*, 1 710.
- > **Blasco, J., Cazenave-Lacrouts, M.-C., Labarthe, J. (dir.)** (2018, juin). Les revenus et le patrimoine des ménages. Insee, *Insee Références*.
- > **Onpes** (2015). Les budgets de référence : une méthode d'évaluation des besoins pour une participation effective à la vie sociale. Onpes, *Rapport 2014-2015*.
- > **Renaud, T., Rioux, L. (dir.)** (2017, novembre). France, portrait social. Insee, *Insee Références*.